



LE GALERIEN

mai 2012

« Mensuel à périodicité variable de la section Union SNUI - Sud Trésor - Solidaires des Pyrénées Atlantiques »

Au sommaire :

- *Notre Assemblée Générale du 6 avril 2012.*
- *le CTL du 4 mai 2012.*
- *Le CDAS du 3 mai 2012.*
- *Infos diverses....*

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale annuelle de notre section s'est déroulée le 6 avril dernier à Audaux, Serge Colin y représentant notre Bureau National.

65 personnes, actifs et retraités, étaient présents à cette assemblée générale, sur 171 adhérents actifs et 30 retraités pour cette année 2012.

Le rapport de trésorerie a été présenté par Corinne Herbert, et a été approuvé à l'unanimité des présents. Le détail des comptes de la section a été remis à chaque participant.

Les comptes rendus des CAP Locales, du CHS-DI et du CDASS ont été présentés par Françoise Bergeret et Catherine Bernard.

Notre secrétaire a présenté le rapport d'activité de la section, en insistant sur 2 points importants:

- les élections professionnelles du 21 octobre 2011: la progression de notre syndicat sur notre direction et le gain d'un siège supplémentaire au Comité Technique Local ont déjà été largement commentés, et il était important de souligner ensemble le travail collectif effectué.

- l'action engagée dans le réseau « gestion publique » depuis plus d'un an maintenant: l'envoi régulier de notre presse nationale et locale dans tout le réseau, et des visites de sites maintenant bien engagées. 3 séries de visites au printemps 2011, à l'automne 2011 et au printemps 2012, nous ont permis de mieux connaître le réseau comptable et de nous présenter auprès d'une vingtaine de trésoreries, les plus importantes du département. Nous poursuivrons ces visites pour connaître tous les postes comptables. Ces actions, malgré la nouveauté et les difficultés qu'elles

comportent, commencent à porter leurs fruits, puisque des camarades de la filière gestion publique nous sollicitent pour les informer, pour les défendre en CAP Locales; un nombre important nous ont fait confiance par leur vote aux dernières élections, quelques-uns ont franchi le pas de l'adhésion à notre syndicat, et l'un d'entre eux est entré à notre bureau de section lors de notre assemblée générale. Autant de signes encourageants pour poursuivre résolument notre action dans nos deux filières !!

Serge Colin a présenté le rapport d'activité nationale de notre syndicat, qui a été approuvé à l'unanimité des présents.

Le rapport d'orientation qu'il a présenté a recueilli les suffrages suivants: pour: 64. abstention: 1. contre: 0.

Les modifications statutaires d'avant-congrès proposées ont suscité des échanges intéressants, puisqu'elles comportaient la proposition de changement de nom de notre syndicat lors de son congrès du mois prochain. Ce sujet a été largement présenté dans les derniers numéros de l'unité, en particulier le n° 980 d'avant congrès; chaque adhérent du département avait été destinataire des argumentations en faveur et en défaveur de la nouvelle dénomination proposée, « Solidaires Finances Publiques ». Chacun a pu s'exprimer, et les débats ont confirmé que le sujet est important et les avis partagés, au niveau national, au niveau départemental, comme au sein de notre bureau de section. Notre secrétaire a présenté la position majoritaire de notre bureau de section: il continuera à faire vivre les valeurs de notre syndicat avec les mêmes pratiques et la même détermination quelle que soit sa future dénomination, mais il est opposé à la nouvelle dénomination proposée, celle-ci ne comportant plus aucune référence à la « spécificité Métier » à laquelle il est profondément attaché et qui a fait sa force jusqu'alors.

La proposition de modification de l'article 1 (qui prévoit la nouvelle dénomination: Solidaires Finances Publiques) a recueilli les suffrages suivants: pour: 10. contre: 37. abstentions: 8.

La proposition de modification de l'article 37 (modalités de désignation de la ville organisatrice du Congrès de notre syndicat) a recueilli les suffrages suivants:

pour: 13. contre: 3. abstentions: 49.

Le projet de « préambule aux statuts » proposé a recueilli les suffrages suivants:

pour: 65. contre: 0. abstentions: 0.

Il a été procédé à la désignation des délégués de notre section au congrès du mois prochain: Françoise Bergeret et Patrick Gayon.

Depuis cette désignation, du nouveau: l'un des agents désignés n'est finalement pas disponible pendant la semaine du congrès, et notre délégation est passée à 3 représentants, la moyenne, sur 2011 et 2012, du nombre d'adhérents de notre section ayant, pour la première fois, juste dépassé les 200 (actifs + retraités) !!!!

Nous nous en réjouissons, et nos 3 délégués au Congrès seront finalement: Françoise Bergeret, Michele Maisoné et Catherine Bernard.

Il a également été procédé à l'élection du nouveau bureau de section; 3 camarades viennent renforcer notre bureau:

Laurence Delmar, en poste au SIE d'Orthez.

Philippe Sabathe, au SIP de Bayonne.

Bruno Albistur, à la trésorerie de Saint Jean de Luz.

Nous les remercions pour leur engagement et leur souhaitons la bienvenue au sein de notre bureau !!!!

Le CTL du 4 mai 2012

3 points à l'ordre du jour de ce CTL:

1) changement d'horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Morlààs:

Diminution proposée de 31h15 à 26h15, avec fermeture au public les mardi et jeudi après-midi.

Nous nous étions abstenus lors des votes similaires à l'occasion de CTL précédents, déplorant le recul du service public, mais ne nous opposant pas à une demande unanime des agents des postes comptables concernés, qui ne peuvent plus assurer une réception du public normale par manque d'effectifs. Mais maintenant, à chaque CTL, on nous propose une réduction d'horaire sur une trésorerie! (Hasparren lors du précédent CTL, Ustaritz, Laruns et Sauveterre lors de celui du 12.10.2011,...). Aussi, pour protester contre cette dérive, nous avons voté « contre », en expliquant qu'on ne pouvait pas s'habituer à ce recul inexorable du service public... jusqu'à fermeture complète !

Autres votes: FO: contre.

CGT et CFDT: abstention.

2) mise en place expérimentale de la cellule départementale des procédures collectives:

Pendant l'année 2011 avait été mis en place une expérimentation de « suivi », par un agent du Pôle Gestion

Fiscale, de l'ensemble des procédures collectives (Redressements Judiciaires, Liquidations Judiciaires) du département. L'intérêt de cette 1ère expérience, constaté par la direction, n'avait pourtant pas franchement sauté au yeux des agents chargés du suivi des RJ-LJ dans les différents postes comptables (SIE, SIP, trésoreries).

La direction a présenté une nouvelle phase de l'expérimentation, qui consiste à créer une cellule départementale des procédures collectives, constituée de 3 agents dans un premier temps, au sein du PRS, avec un périmètre élargi: mission de recouvrement des créances, à partir de l'envoi de la « déclaration de créances » au mandataire/liquidateur.

Nous avons exprimé les observations collectées auprès des services concernés par l'expérimentation, et nos réflexions sur le projet présenté:

- Importance des travaux, en amont de la déclaration de créances, maintenus à la charge des services comptables: minimisés par la direction, ils nécessiteront encore la mobilisation d'un agent dédié à ces travaux, notamment la surveillance quotidienne de la survenance d'une procédure collective et le chiffrage des créances conditionnelles.

- Le transfert de responsabilité génère une situation ambiguë, les services comptables étant encore chargés de la surveillance initiale et ayant l'initiative du transfert d'un dossier à la cellule départementale.

- la situation fragilisée des SIE de Pau: le SIE de Pau Nord voit son agent actuellement chargé des RJ-LJ détaché à la nouvelle cellule départementale, mais le « stock » est conservé par Pau Nord. De plus, pour la gestion subsistante du flux des dossiers RJ-LJ, le SIE de Pau Nord sera épaulé par les SIE de Pau Sud et Pau Est, la gestion de AGIM de Pau Nord passe à Pau Est et celle des dossiers de paiements fractionnés de Pau Nord passe à Pau Sud....

- Problème des locaux: dans cette expérimentation, le PRS, avec la nouvelle cellule (+ 2 agents), « s'étend » sur une partie de l'actuel SIE de Pau Nord (- 1 agent). Nous avons exposé les observations légitimes des agents du PRS et des agents du SIE de Pau Nord et demandé si la piste de l'utilisation de bureaux disponibles au 2ème étage, juste au dessus de l'actuel PRS, avait été explorée pour ne pas empiéter sur l'espace du SIE de Pau Nord. La Direction nous a répondu que la nécessité de maintenir l'ensemble du PRS sur un même étage avait été privilégiée. Elle nous a assuré que la situation des agents du SIE de Pau Nord, qui perd de l'espace, serait prise en compte pour le mieux et en concertation avec eux au niveau des aménagements à effectuer....

Nous suivrons bien sûr l'évolution de cette expérimentation et son incidence sur les missions, les services et les agents concernés.

S'agissant d'une expérimentation, sa présentation n'a curieusement pas été soumise au vote des représentants des personnels !

3) Nouvelles modalités de déclaration et de paiement de l'ISF:

Il s'agissait de la simple présentation de la nouveauté législative concernant l'ISF pour l'année 2011.

Curieusement encore, cette présentation a été, elle, soumise au vote...???? s'agissant d'une présentation d'une disposition législative, nous avons refusé de prendre part au vote, comme l'ensemble des Organisations Syndicales. Nous avons exposé nos observations concernant les incidences pratiques de cette nouveauté: répartition des tâches entre SIP et cellules patrimoniales (réception, saisie, contentieux, relances....), contrôle des déclarations (aucun détail « déclaré » au dessous de 3 millions d'€ de patrimoine).

Le CDAS du 3 mai 2012

Après l'adoption des PV des CDAS précédent, nous avons interrogé le Président sur le remplacement d'Evelyne DAUBERT, assistante de délégation. La demande de remplacement a été officiellement déposée, mais au vu de la conjoncture, nous sommes dubitatifs sur la réalité de son remplacement. Evelyne, nous te souhaitons une agréable retraite et regretterons tes prises de note en sténo.

Et puisque nous étions dans les regrets, nous avons déploré le gel du budget d'initiative local. L'Administration centrale nous a opposé un environnement contraint avec une majorité de budget en baisse. Cette réponse ne peut nous satisfaire et nous pèserons de tout notre poids pour infléchir cette politique.

Le nouveau règlement intérieur du CDAS a été approuvé, en séance. Pour notre part, nous nous sommes abstenu lors du vote : le règlement ne pouvant être amendé et n'ayant pour le moment pas obtenu de réponse à certaines de nos interrogations quand au fonctionnement du comité.

LES SORTIES POUR 2012 :

Le futuroscope qui a déjà eu lieu a rencontré un franc succès 105 inscrits, 56 retenues 17 familles dont 33 adultes et 23 jeunes) et 6 annulations (nous rappelons à nos collègues de prévenir en cas d'annulation afin de faire bénéficier des familles en liste d'attente). De ce fait, un nombre important de refus a dû être prononcé. Nous essaierons de reprogrammer cette sortie si la demande reste constante.

La sortie à Artouste est donc déjà complète bien que la date de clôture d'inscriptions ne soit pas encore passée.. Retenues 60 personnes (1 bus), liste d'attente 4 personnes à ce jour. A titre de règle pratique, il est important de s'inscrire (notamment par mail) dès la parution des bulletins d'inscription, les demandes étant traitées par ordre d'arrivée. Ce qui n'exclue pas d'envoyer le bulletin d'inscription ainsi que le paiement.

La sortie ado's à la Cité de l'espace a dû être requalifiée en sortie famille. Le coût budgétaire pour l'encadrement des enfants : 1 adulte (350€) pour 10 enfants, nous a contraint à modifier l'offre.

Les sorties retraité(e)s : Salies, 3 jours à Cantabril : bénéficiaires les 76 personnes en liste d'attente 2010. Compte tenu de l'augmentation des carburants et des péages le budget a été revu à la hausse. Ainsi que 9 jours à Gérardmer, 2 jours à Bénodet autofinancés. Une enquête nationale est lancée afin de recenser la population des retraité(e)s par département. En effet, dans notre département nous sommes moins d'actifs que de retraité(e) et le budget alloué tient davantage compte des actifs, on pourrait espérer un budget à la hausse !.....

AMITIES FINANCES : Actions en faveur des personnes isolées, malades ou retraitées rencontrant des difficultés. C'est une petite attention par le biais d'une rencontre, d'un bouquet de fleurs, d'une place de cinéma, d'un petit colis alimentaire.

ARBRE DE NOEL : Cette année, on peut d'ores et déjà vous annoncer que le spectacle se déroulera le 05/12 à Pau, le 12/12 à Bayonne (Glain) et que le spectacle sera visuel, mais nous n'en dirons pas plus pour que la magie opère... Sont concernés 365 enfants de 0 à 12 ans, 104 enfants de 13/14 ans et les petits nouveaux de l'année. Pour ce qui concerne l'achat des jouets, nouveauté de l'année il a fallu passer par un marché public régional.

CONSEIL SOCIAL : Intervention auprès d'un Notaire (intervention gratuite) durant la pose méridienne avec petite collation. Il est conseillé de proposer les questions à Mme DESCAZEAUX et LUCAS assistantes sociales afin que la présentation soit la plus appropriée aux besoins. Deux séances prévues 1 à Pau, 1 à Bayonne et prévue plus tard 1 à Biarritz.

Conseil Economie Sociale et Familiale (C.E.S.F.)

Les assistantes sociales projettent de signer une convention sur le conseil économique, ou un partenariat, concernant les problèmes juridiques liés au surendettement, les soucis des agents, le relationnel, la gestion du budget perso.... car elles ne sont pas conventionnées pour régler ce type de problèmes. Au vu de ces nombreuses inquiétudes, le CDAS

émet le vœu, à l'unanimité, que les secours soient rendus avec rapidité et confidentialité.

ACTION AVEC LA MGEFI : Thème : Les gestes qui sauvent. Une formation à l'utilisation des défibrillateurs doit avoir lieu sur tout le département dès septembre.

CANTINE DE BAYONNE : Pas de projet de nouvelles conventions. 6 ou 7 collègues de l'ex DGCCRF auront la possibilité de s'y restaurer.

Concernant l'actualité, l'avance sur budget sera stoppée au 30/06. A ce jour, nous n'avons aucune information sur une prorogation éventuelle. De sérieuses interrogations et inquiétudes se posent quant au paiement des prestations, d'autant que les cadres B et C de la délégation ne disposent pas de la délégation de signature.

On verra de sa substance les prérogatives du délégué, on se dirige tout droit vers une régionalisation de l'action sociale. Une mesure qui avait été

combattue l'année dernière par l'ensemble des organisations syndicales : Gestionnaire-ordonnateur et prescripteur.

On ne nous dit pas tout , il paraît que « les paroles n'engagent que ceux qui les entendent »....

Agenda



Tableau d'Avancement C1-CP: CAPL n° 2 le 7 juin.

Appels de notation: CAPL n° 2 le 11 juin (contrôleurs)
CAPL n° 3 le 12 juin (agents)
CAPL n° 1 le 15 juin (inspecteurs)

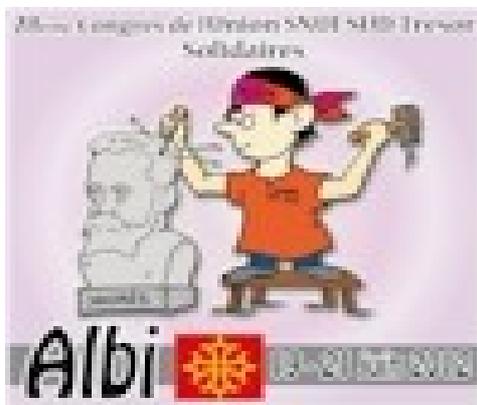
si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à transmettre à nos représentants en CAPL ou à nos correspondants une copie de votre dossier d'appel de notation.

Affectations locales. Filière fiscale:

CAPL n°1: le 15 juin (mvmt national définitif le 5 juin)
CAPL n°2: le 9 juillet (mvmt national définitif le 3 juillet)
CAPL n°3: le 9 juillet (mvmt national définitif le 1er juin)

Affectations locales. Filière Gestion Publique:

CAPL n°1: le 5 juillet (mvmt national définitif le 14 juin)
CAPL n°2: le 3 juillet (mvmt national définitif le 14 juin)
CAPL n°3: le 3 juillet (mvmt national définitif le 14 juin)



Le 28ème Congrès de notre syndicat se déroulera du 19 au 21 juin à Albi; Françoise Bergeret, Michèle Maisoné et Catherine Bernard y représenteront notre section 64.

Référendum

Dans quelques jours, chaque adhérent recevra le matériel de vote qui lui permettra de participer au référendum organisé par notre syndicat. Ce référendum porte sur la proposition de changer le nom de « l'Union SNUI SUD-Trésor Solidaires » en « Solidaires Finances Publiques ».

Cette proposition de changement de nom a également fait l'objet d'une proposition de modification statutaire qui sera soumise au prochain Congrès. Lors de notre dernière assemblée générale, notre section s'est prononcée majoritairement « contre » la nouvelle dénomination proposée (cf page 1 le compte-rendu de notre AG).

C'est le Congrès qui est souverain, et cette proposition de changement de nom sera adoptés si elle recueille, au Congrès, 2/3 des suffrages.

Néanmoins, une forte participation au référendum national est souhaitable sur ce sujet important:

Le vote est organisé par correspondance. Le matériel de vote comprend une enveloppe blanche préimprimée, une enveloppe bleue anonyme et un bulletin de vote. Il faudra glisser le bulletin de vote dans l'enveloppe bleue après avoir entouré le choix retenu, ou rayé le choix rejeté.

Il est possible de voter dès réception du matériel de vote, soit en renvoyant l'enveloppe blanche au siège du syndicat à Paris, soit en la remettant au correspondant local, qui renverra les enveloppes collectées au siège.

La date limite d'envoi des votes est fixée au 3 juin. Les résultats des votes seront connus dès la fin du dépouillement, qui aura lieu le 12 juin.....

Sur notre site national, dans « l'espace adhérent », chacun pourra trouver une notice sur le référendum, une fiche comportant les arguments des « pour » et des « contre », et une synthèse des articles parus sur le sujet dans l'Unité.

VOTEZ NOMBREUX !!!!

